



Madame Amélie de Montchalin
Ministre de la Transition écologique

HÔTEL DE ROQUELAURE

46, BD SAINT-GERMAIN

75007 PARIS

Wittelsheim le 20 mai 2022

Objet : Dossier STOCAMINE

Madame La Ministre,

Le collectif Déstocamine vous adresse toutes ses félicitations pour votre nomination au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et vous souhaite bonne réussite dans cette noble mission que vous venez d'accepter.

Parmi ces tâches, un dossier qui nous tient à cœur, celui du site d'enfouissement de déchets toxiques dans les anciennes mines de potasse d'Alsace, STOCAMINE.

Nous ne reviendrons pas sur l'historique de STOCAMINE, qui a rencontré des réticences dès le départ. Les riverains, syndicats et écologistes alsaciens ont exprimé leurs inquiétudes quant au danger du stockage de déchets industriels dangereux sous la plus grande nappe phréatique d'Europe. Ces réserves et ces doutes se sont avérés fondés, le 10 septembre 2002, lorsqu'un « improbable » incendie s'est déclaré, les secours ont mis 2 mois pour l'éteindre.

Le collectif DESTOCAMINE regroupe des citoyens soucieux de la préservation du patrimoine naturel de ce bassin de vie et bénéficie du soutien de nombreuses associations locales, y compris chez nos voisins allemands, eux aussi concernés par l'évolution du site, dans la mesure où nous partageons les ressources naturelles du bassin rhénan.

Depuis le sinistre, après presque 20 ans d'études, de tergiversations des gouvernements successifs, l'arrêté préfectoral de mars 2017 autorise le « stockage illimité » de 42'000 tonnes de déchets hautement toxiques dans ces galeries souterraines, malgré les protestations du **Collectif DESTOCAMINE, des élus et de la population.**

Nos députés, conscients des enjeux de ce dossier, s'en sont saisis et c'est ainsi qu'un groupe de parlementaires alsaciens a sollicité et obtenu la création d'une mission flash.

Collectif DESTOCAMINE : ACCES, AC Langenzug, Alsace Nature, BUND, CLCV, Collectif Citoyen Guebwiller, GAIA, Thur Ecologie Transport, Eau en Danger, Alternatiba Soultz, CFDT, CFTC, CGT. Yann Flory 12 rue de la forêt 68120 Richwiller 06 87 16 37 86 collectif.destocamine@gmail.com

Le 18 septembre 2018, les parlementaires ont présenté ce rapport devant les commissions de développement durable et des affaires étrangères de l'assemblée nationale. Ce rapport, adopté à l'unanimité par les députés présents, relate les failles des études menées avant l'ouverture du site, les tromperies des discours tenus pour faire accepter le projet de stockage de déchets.

Dans leur rapport, les élus exposent clairement que la meilleure solution reste l'extraction de « TOUS » ces déchets, par principe de précaution et pour la préservation de la nappe phréatique.

M. Nicolas HULOT avait par ailleurs ordonné une étude indépendante de faisabilité dans ce sens, réalisée par le BRGM, dont les conclusions confirment que le déstockage est à l'heure actuelle encore faisable, mais qu'il y a urgence à agir.

Malgré ce rapport, présenté à la commission de suivi du site le 21 janvier 2019 par le BRGM en présence de 2 personnes de votre ministère votre prédécesseur M. De Rugy a opté pour le « stockage illimité » avant de revenir en arrière en commanditant une étude supplémentaire, suite à la pression des élus alsaciens.

Or, le temps presse. Avec l'accélération de la convergence des galeries, le déstockage sera de plus en plus difficile à réaliser.

La gestion des ressources naturelles en eau potable est un des enjeux planétaires majeurs de ce XXIème siècle, et nous sommes convaincus que ce dossier saura attirer toute votre attention avec l'urgence d'agir qu'il impose à la collectivité.

Aussi, Madame La Ministre, nous avons l'honneur de solliciter une rencontre afin de vous exposer nos motifs d'inquiétude d'une part, et nos espoirs d'autre part, quant à la volonté du gouvernement à mettre en œuvre la seule solution technique apte à préserver la plus grande nappe phréatique d'Europe, le déstockage de tous les déchets.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette demande, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour le collectif Destocamine

Etienne Chamik

Yann Flory

copie à :